

Nous vous remercions
de votre visite et
vous souhaitons un
bon voyage de retour

ZEC MARTIN - VALIN



Université
du Québec
à Chicoutimi

GUIDE DE CANOT-CAMPING

Par Luc Ménard et Majella-J. Gauthier

Table des matières

Présentation	p. 1
1- Le potentiel du territoire	p. 1
2- L'accès au territoire	p. 2
3- L'accueil de la zec	p. 2
4- Les services	p. 2
5- Le canot-camping	p. 3
Les circuits	p. 3
Les portages	p. 3
Les rapides	p. 3
Les aires de repos	p. 7
La signalisation	p. 7
6- Les conseils pratiques à l'intention des usagers pour l'excursion, pour la sécurité et pour la préservation des lieux	p. 19
Les généralités	p. 19
Les déchets	p. 19
Les feux de camp	p. 19
Les toilettes	p. 27
La nourriture	p. 27
L'approvisionnement en eau	p. 27
Les règles de sécurité sur l'eau	p. 36
Le code de déontologie	p. 36
La légende des difficultés (les rapides)	p. 37
Les définitions utiles	p. 38
7- Les renseignements utiles pour les usagers de boussoles et récepteurs GPS	p. 39
Mot de la fin	p. 40
Légende	p. 41

Présentation

Bienvenue ! Voici le premier guide de canot-camping au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Nous retrouvons dans ce guide des informations utiles pour la pratique de cette activité de plein air.

1- Le potentiel du territoire

La zec (zone d'exploitation contrôlée) Martin-Valin couvre un immense territoire de quelque 1 200 kilomètres carrés possédant des paysages d'une qualité exceptionnelle, notamment les monts Valin. La superficie de la zec est comparable à celle du lac Saint-Jean. C'est un véritable paradis pour la pêche si l'on en juge par le nombre de lacs (650) et par l'abondance de l'espèce principale, l'omble de fontaine. Les lacs sont situés à une altitude variant entre 200 et 600 mètres. C'est la forêt de conifères qui couvre les versants des collines laurentiennes.

Le canot-camping (et même le kayak) est une activité de plein air qui peut facilement être pratiquée à l'intérieur de cette zone. Localisée à l'intérieur d'un périmètre d'environ 400 kilomètres carrés situé au nord-ouest de la zec, la région des lacs regroupe plusieurs grands plans d'eau interreliés. Une trentaine de lacs constituent actuellement le réseau des parcours canotables de la zec. L'un des circuits de canot-camping emprunte quelques lacs du parc provincial de conservation des Monts-Valin.

La région des lacs appartient à un bassin versant qui s'écoule principalement en direction de la région de la Côte-Nord. En ce sens, la région des lacs constitue un excellent point de départ vers la rivière Portneuf¹, une rivière typique de longue descente accessible via la rivière aux Sables.

1-La Fédération québécoise du canot et du kayak (FQCK) fournit les cartes guides pour la rivière Portneuf.

2- L'accès au territoire

On accède au territoire principalement par la route interrégionale 172, l'entrée étant située entre les villages de Saint-Fulgence et de Sainte-Rose-du-Nord (rive nord de la rivière Saguenay). La région des lacs est aussi accessible par le parc des Monts-Valin (l'entrée est située à Saint-Fulgence). La distance routière est d'environ 30 kilomètres de Chicoutimi.

3- L'accueil de la zec

Le poste d'accueil de la zec est situé sur le chemin L-200 à un kilomètre de la jonction avec la route interrégionale 172.

4- Les services

Le poste d'accueil émet des cartes de membre pour l'Association chasse et pêche Martin-Pêcheur et les permis nécessaires pour circuler et pêcher sur la zec, selon les lois et règlements en vigueur.

Pour pratiquer une activité dans la zec, toute personne doit payer un forfait relié à cette activité : il existe des forfaits mixtes qui incluent deux ou plusieurs activités. Une personne peut également venir pratiquer une activité de façon journalière; une tarification particulière s'applique dans ce cas.

Pour pratiquer une activité dans la zec, l'enregistrement est obligatoire à l'entrée et à la sortie. Le poste d'accueil est ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pendant la période d'opération qui s'étend de la mi-mai à la mi-octobre. Le numéro de téléphone est le (418) 674-9170 (accueil de la zec) ou le (418) 548-4799 (bureau de l'Association de chasse et pêche Martin-Pêcheur) à Jonquière. Il est possible de se procurer une carte détaillée du territoire ainsi que des cartes topographiques à l'échelle 1: 50 000. Le paiement direct est accepté pour tous ces services. Vous pouvez consulter le site Internet de l'Association à l'adresse suivante: www.zecmartinvalin.com

5- Le canot-camping

Ce guide a été conçu à l'intention des personnes, initiées ou non, qui désirent pratiquer l'activité de canot-camping. Il facilitera le repérage sur le terrain lors des déplacements.

Les circuits

La disposition géographique particulière des lacs et des rivières de la région des lacs permet de représenter les circuits de canot-camping sous la forme de la lettre M. Chacune des fins de section du M constitue le point de départ ou d'arrivée d'un circuit.

Pour en faire une expérience riche et plaisante, nous avons développé pour vous et votre famille dix circuits intéressants de canot-camping. Les circuits peuvent se faire dans les deux sens, même à contre-courant. Ainsi, les lacs aux Canots, Bluteau et Jalobert servent de point de départ ou d'arrivée à la plupart des circuits. Une légère variante assortie à cette forme de M permet aussi de terminer ou de débiter une excursion au lac Marc. Le lac Marc est situé tout en haut au nord-est de la carte (voir la carte suivante).

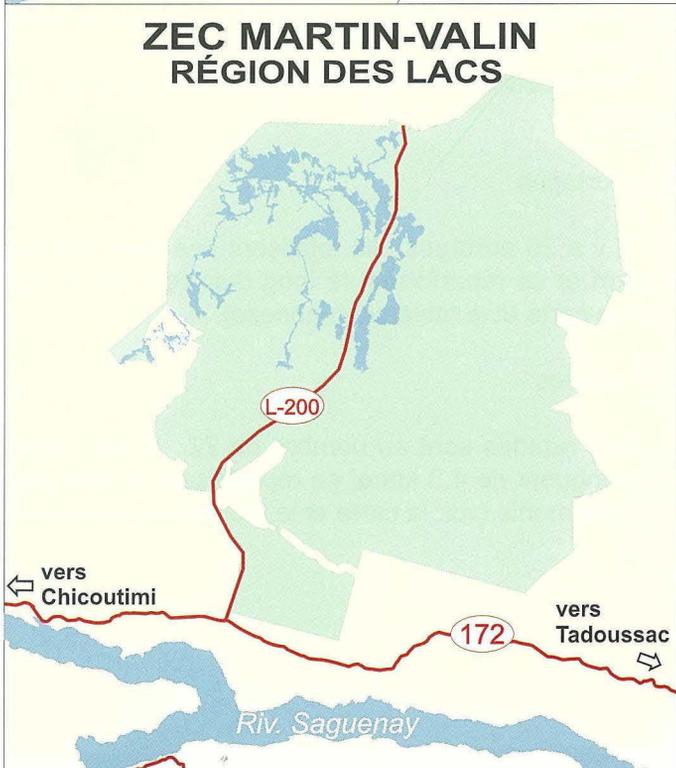
Les circuits sont formés de neuf segments arrangés en réseau.

Les portages

Il y a 25 portages. Ils totalisent une longueur de 9,8 km et se répartissent le long des neuf segments (voir la carte et le tableau en annexe).

Les rapides

Les rapides sont au nombre de 22. Ils totalisent une longueur de 4,8 km et se répartissent le long des neuf segments (voir la carte et le tableau en annexe).



Les aires de repos

Les aires de repos sont au nombre de 31. Elles sont aménagées dans les lieux les plus propices le long des parcours de manière à rendre le séjour le plus agréable possible. Quelques unes (4) possèdent une toilette sèche.

La signalisation

Toutes les aires de repos, les portages, les débarcadères et les mises à l'eau sont entretenus et signalisés.

ZEC MARTIN-VALIN

RÉGION DES LACS

CIRCUITS DE CANOT-CAMPING

 Parc des
Monts-Valin

 Numéro
de segment



SEGMENT 2

NOM : LE MARIÉ

LONGUEUR : 3,9 KM

DURÉE : ENVIRON ½ JOURNÉE

DIFFICULTÉ:

AUCUNE

AIRES DE REPOS :

- ✓(C17) DU BOULEAU (LAC LE MARIÉ, 2 TENTES)
- ✓(C19) DU SOLEIL COUCHANT (LAC LE MARIÉ, GROUPE) AVEC TOILETTE
- ✓(C18) DE L'ÎLE AU PIN (LAC LE MARIÉ, 4 TENTES)

ACCÈS :

✓MISE À L'EAU (M7) SUR LE LAC LE MARIÉ, PRÈS DU BARRAGE (SITUÉE AVANT LE PONT ET AVANT LE KM 40 SUR LE CHEMIN L-200).

DISTANCE ROUTIÈRE: ENVIRON 39 KM DE L'ACCUEIL DE LA ZEC

COMMENT S'Y RENDRE :

PRENEZ LA ROUTE L-200 JUSQU'AU KILOMÈTRE 39—ROULEZ ENCORE 700 MÈTRES—TOURNEZ À GAUCHE AVANT LE PONT—ROULEZ ENVIRON 500 MÈTRES AVANT D'ATTEINDRE LA MISE À L'EAU (M7) SITUÉE PRÈS DU BARRAGE.

AUTRE MISE À L'EAU DISPONIBLE :

- ✓DÉBARCADÈRE (D12) AU LAC LE MARIÉ

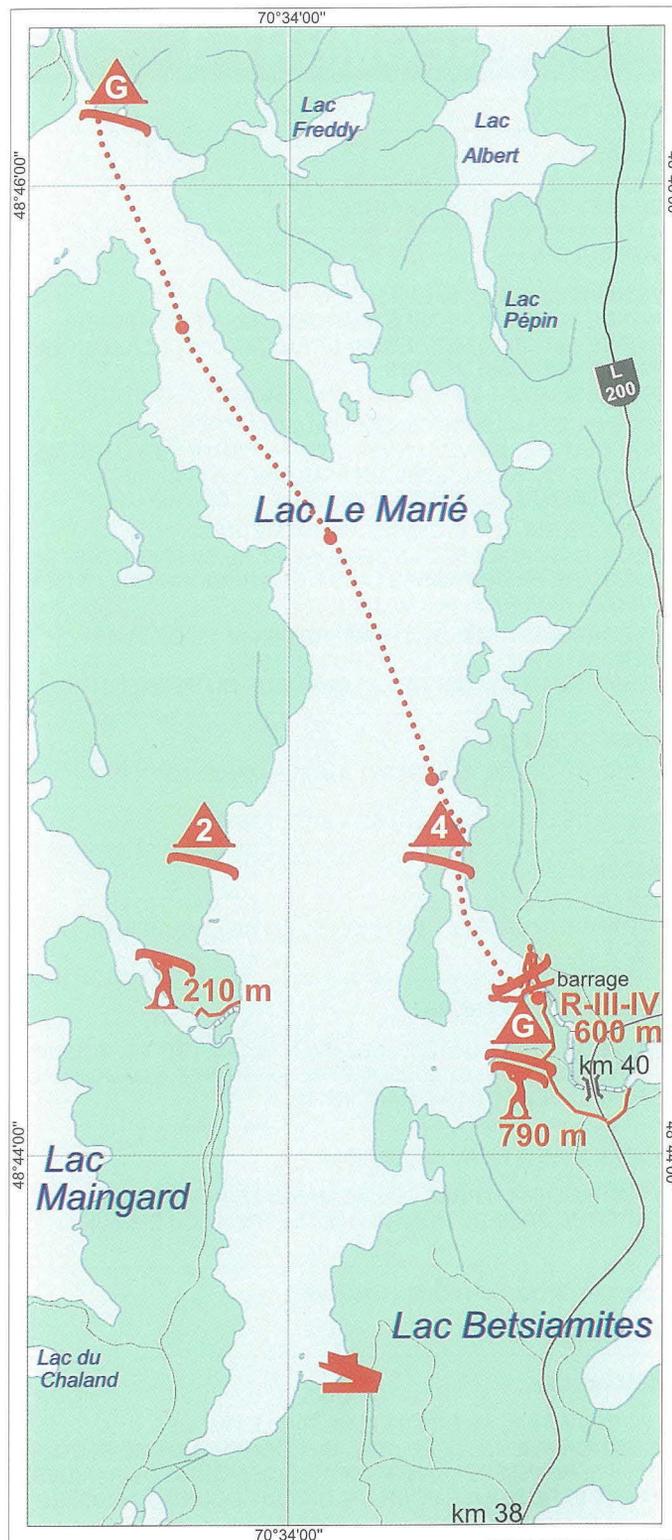
CARTES TOPOGRAPHIQUES (1/20 000) :

22D10-200-0202

22D15-200-0102

REMARQUES :

SEGMENT FACILE D'ACCÈS. PEUT ÊTRE UTILISÉ COMME UN CIRCUIT COURT OU ENCORE COMME POINT DE DÉPART OU D'ARRIVÉE DE PLUSIEURS AUTRES CIRCUITS.



SEGMENT 4

NOM : DE LA BELLE-MAURICE

LONGUEUR : 9,2 KM

DURÉE : ENVIRON 1 JOURNÉE

DIFFICULTÉS :

- ✓ 4 PORTAGES TOTALISANT 629 MÈTRES. (REPRÉSENTENT 6,8% DE LA LONGUEUR DU SEGMENT)
- ✓ PORTAGE (P19) 194 MÈTRES. IL TRAVERSE UN ESKER. LE VERSANT ABRUPTÉ (50 MÈTRES) EST DU CÔTÉ DU LAC MONCOUCHE.
- ✓ PORTAGE (P20) 161 MÈTRES
- ✓ PORTAGE (P21) 93 MÈTRES
- ✓ PORTAGE (P22) 181 MÈTRES
- ✓ AUCUN RAPIDE D'IMPORTANCE

AIRES DE REPOS :

- ✓ (C23) DE L'ORIGNAL (LAC ADRIEN, 5 TENTES)
- ✓ (C15) THÉ DES BOIS (LAC MONCOUCHE, 3 TENTES) AVEC TOILETTE

ACCÈS :

- ✓ MISE À L'EAU DU LAC MAURICE (M8)
- DISTANCE ROUTIÈRE : ENVIRON 57 KM DE L'ACCUEIL DE LA ZEC

COMMENT S'Y RENDRE :

PRENEZ LA ROUTE L-200 JUSQU'AU KILOMÈTRE 48—TOURNEZ À GAUCHE—ROULEZ ENVIRON 2 KILOMÈTRES AVANT D'ATTEINDRE LE DÉBARCADÈRE DU LAC MARC (D11)—CONTINUEZ 7 KM APRÈS L'EMBRANCHEMENT POUR LE DÉBARCADÈRE DU LAC MARC (D11).

AUTRE MISE À L'EAU DISPONIBLE :

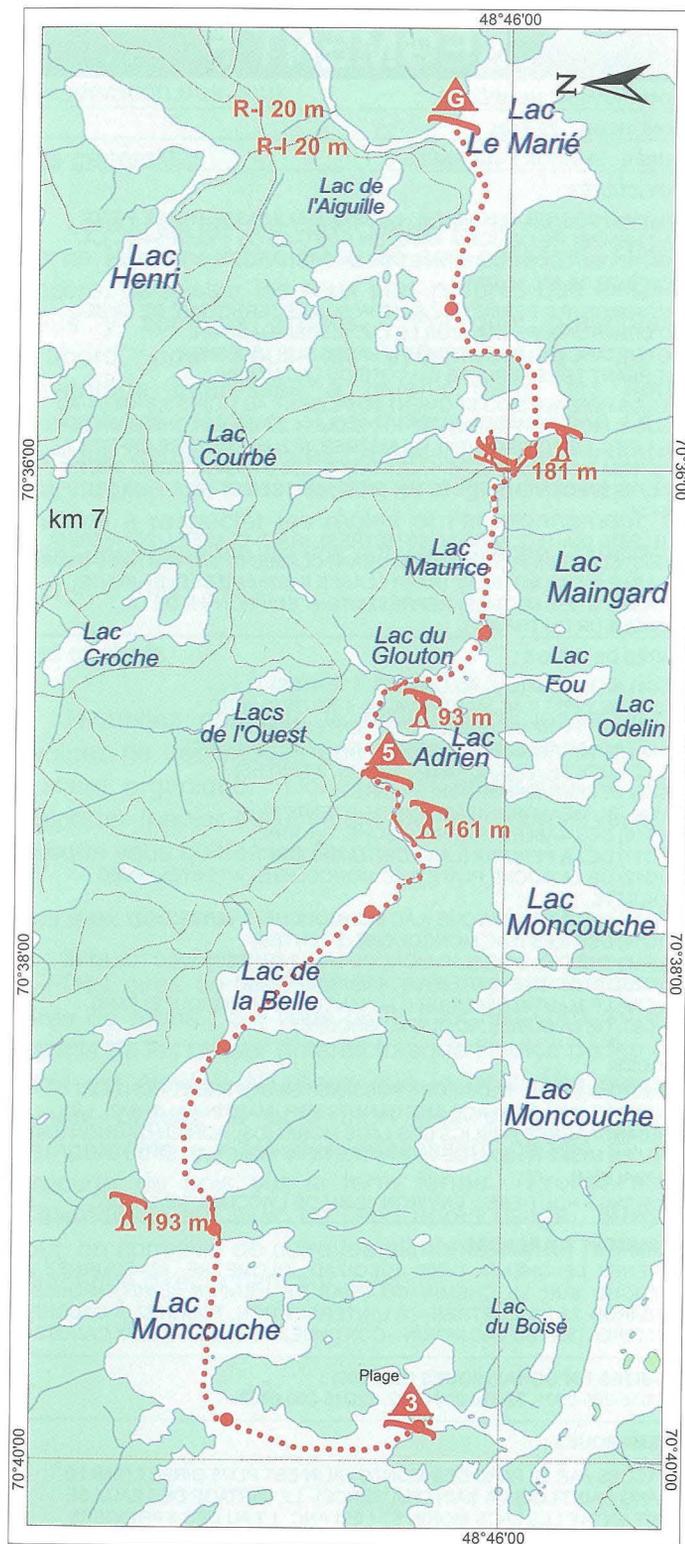
- ✓ MISE À L'EAU (M5) SUR LE LAC MONCOUCHE

CARTE TOPOGRAPHIQUE (1/20 000) :

22D15-200-0102

REMARQUE :

LE RAPIDE (RA21) SITUÉ ENTRE LE LAC MONCOUCHE ET LE LAC MAINGARD NÉCESSITE UNE BONNE COORDINATION LORS DE LA MANOEUVRE DE DÉPLACEMENT LATÉRALE DU CANOT QUI PERMET D'ÉVITER LES ROCHERS À LA FIN.



SEGMENT 5

NOM : RIVIÈRE NEMPÊCHE

LONGUEUR : 29,3 KM

DURÉE : ENVIRON 3 JOURNÉES

DIFFICULTÉS :

✓IL Y A 2 ROUTES POSSIBLES. LA ROUTE QUI PASSE PAR LE PETIT LAC NEMPÊCHE OBLIGE À FAIRE UN PORTAGE DE 1 KM (P5-P6). LA ROUTE DES LACS BOURBON ET DE LA DÉCHARGE SUPPOSE UN PORTAGE DE 500 M (P23).

✓PORTAGE (P4) PERMET DE SORTIR SUR LE TERRITOIRE DE LA ZEC, AU DÉBARCADÈRE (D4), SUR LE LAC ADRIEN-GAGNON. LE PORTAGE (P4) LONG DE 104 M PASSE SUR UN ESKER (VERSANT TRÈS ABRUPTÉ DU CÔTÉ DU LAC MORIN).

✓LES 9 PORTAGES DU SEGMENT TOTALISENT AU MOINS 3,8 KM ET AU PLUS 4,1 KM (REPRÉSENTENT 13,0% OU 14,2% DE LA LONGUEUR DU TRAJET). LE PORTAGE (P1) 111 MÈTRES, (P2) 668 MÈTRES (DIFFICILE), (P3) 1723 MÈTRES, (P5, P6, FACULTATIFS) 506 ET 394 MÈTRES, (P8, P9, P10) RESPECTIVEMENT 112, 244 ET 391 MÈTRES ET (P23, FACULTATIF) 564 M.

✓RAPIDE (RA-1) CLASSE IV (60 MÈTRES), (RA-2) CLASSE I (20 MÈTRES), (RA-3) CLASSE II-III (70 MÈTRES), (RA-4) CLASSE III (350 MÈTRES), (RA-5) CLASSE III (100 MÈTRES), (RA-6) CLASSE II (325 MÈTRES) ET (RA-22) CLASSE III (250 MÈTRES) REPRÉSENTENT ENVIRON 4% DE LA LONGUEUR DU TRAJET.

AIRES DE REPOS :

- ✓(C1) AU HUARD (LAC AU CANOTS, 3 TENTES)
- ✓(C2) DE L'IRIS (LAC MARTIN-VALIN, 4 TENTES) PARC
- ✓(C3) DE L'HARFAND (LEBLANC, 3 TENTES) PARC
- ✓(C4) PANORAMIQUE (LAC ADRIEN-GAGNON, GROUPE)
- ✓(C5) LUCIOLE (LAC ADRIEN-GAGNON, 2 TENTES)
- ✓(C6) L'ESKER (LAC MORIN, 3 TENTES)
- ✓(C8) DU GEAI GRIS (LAC POINTU, 2 TENTES)
- ✓(C10) DES SABLES (RIV. NEMPÊCHE, GROUPE)
- ✓(C11) DE LA PERDRIX (LAC POINTU, GROUPE)
- ✓(C12) DE LA ROCHE PLATE (LAC MONCOUCHE, 4 TENTES) AVEC TOILETTE
- ✓(C13) DE LA BOURASQUE (LAC MONCOUCHE, 3 TENTES)
- ✓(C14) DES ÎLES (LAC MONCOUCHE, 2 TENTES)
- ✓(C15) THÉ DES BOIS (LAC MONCOUCHE, 3 TENTES) AVEC TOILETTE
- ✓(C28) DE LA VOIE LACTÉE (LAC CLAIR, GROUPE)
- ✓(C31) LE MARTIN-PÊCHEUR (LAC MARTIN-VALIN, GROUPE) PARC
- ✓(C33) DE LA BUSE (LAC DUGAL, GROUPE)

ACCÈS :

✓MISES À L'EAU : PLUSIEURS POSSIBILITÉS S'OFFRENT DONT LES MISES À L'EAU DES LACS AUX CANOTS (M1), MARTIN-VALIN (M2), LES DÉBARCADÈRES PUBLICS DES LACS MORIN (D3), ADRIEN-GAGNON (D4) OU LES MISES À L'EAU DE LA RIVIÈRE NEMPÊCHE (M3) ET DU LAC DUGAL (M4)

DISTANCE ROUTIÈRE : ENVIRON 42 KM DE L'ACCUEIL DE LA ZEC

COMMENT S'Y RENDRE :

PRENEZ LE CHEMIN L-200 JUSQU'AU KILOMÈTRE 12—TOURNEZ À GAUCHE SUR LE CHEMIN DU BRAS DE L'ENFER (L-201)—ROULEZ ENVIRON 23 KILOMÈTRES— À L'INTERSECTION, TOURNEZ À GAUCHE EN DIRECTION DU LAC MORIN—CONTINUEZ VERS LE LAC AUX CANOTS

CARTES TOPOGRAPHIQUES (1/20 000) :

22D10-200-0201, 22D10-200-0202, 22D15-200-0102

REMARQUES :

L'ACCÈS PAR LE PARC DES MONTS VALIN EST PLUS DIRECT (PAR LE RANG SAINT-LOUIS À SAINT-FULGENCE). LE PARTAGE DES EAUX SE FAIT ENTRE LES LACS MORIN ET LEBLANC. L'EAU DES 3 PREMIERS LACS (AUX CANOTS, MARTIN-VALIN ET LEBLANC) COULE VERS LE SUD.

6- Les conseils pratiques à l'intention des usagers pour l'excursion, pour la sécurité et pour la préservation des lieux

Les généralités

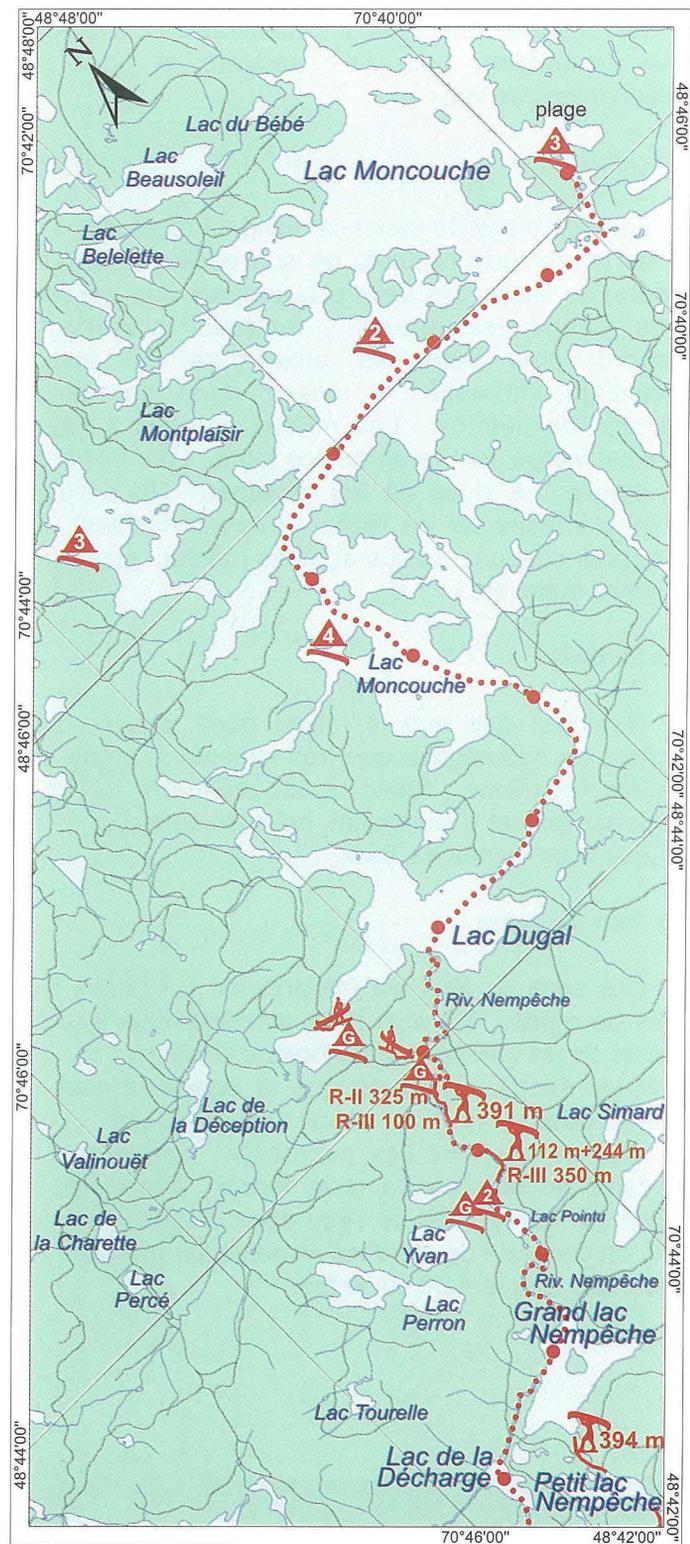
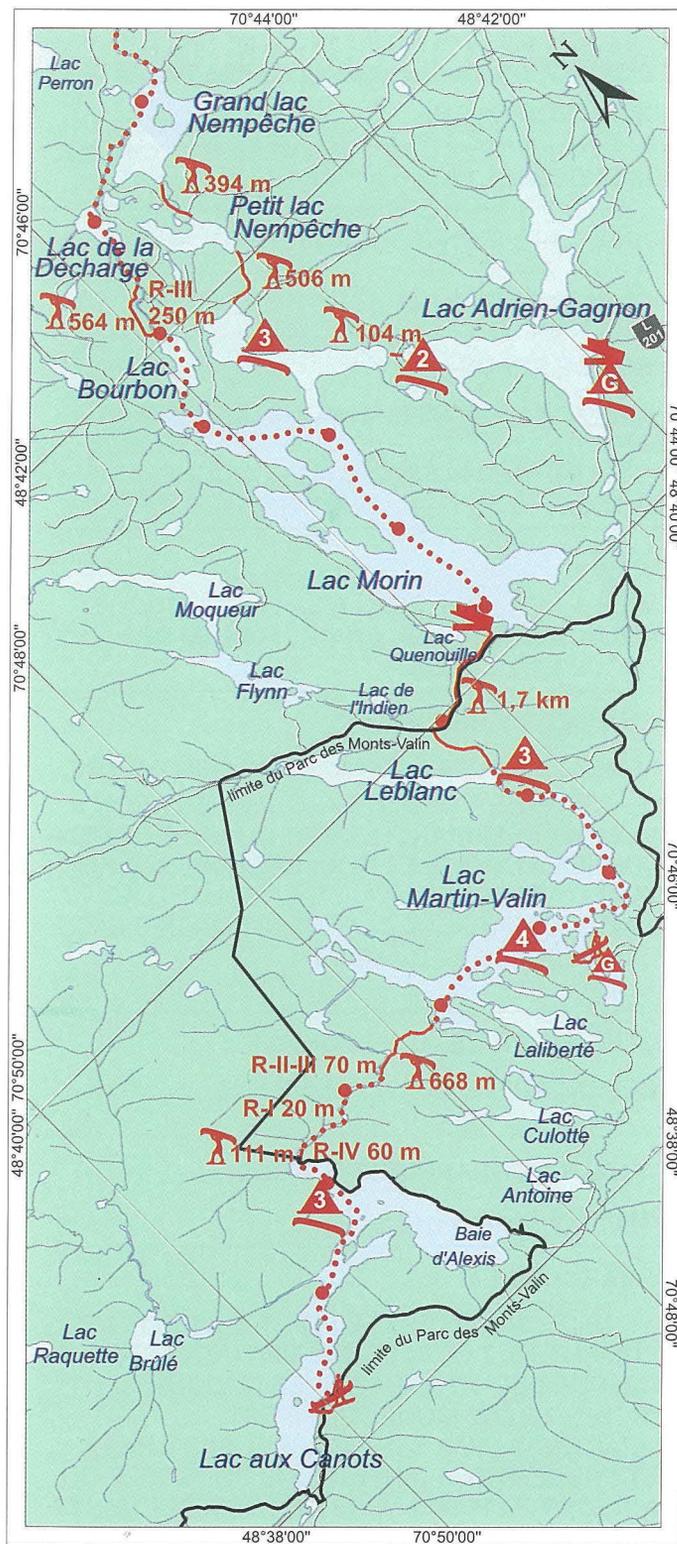
Lorsqu'il s'agit de canot-camping, la règle d'or est de ne laisser aucune trace de son passage. Mieux encore, de laisser les lieux plus propres que lorsque nous y sommes arrivés. Pourquoi préserver? D'abord, pour vous les utilisateurs qui serez davantage intéressés à revenir dans des lieux exempts de détritus. Les milieux naturels à l'état presque vierge sont rares de nos jours. Leur intégrité est fragile. À nous de les protéger. Nous vous invitons à respecter les règles et l'environnement, et cela, pour chacune de vos activités (pêche, cueillette de petits fruits, etc.).

Les déchets

N'oubliez pas que le milieu dans lequel vous évoluez ne décompose que très lentement, même la matière organique. Donc, il est préférable de tout rapporter (papier d'aluminium, boîte de conserve, etc) lorsque vous quittez les lieux.

Les feux de camp

Des aires de feux ont été prévues sur toutes les aires de repos. S'il vous plaît, informez-vous s'il est permis de les utiliser (interdit lorsque l'indice de feu de forêt est élevé). N'utilisez que le bois déjà coupé. Sinon, utilisez le bois mort des environs. Les campements sur les îles nécessitent parfois de se procurer du bois sur la terre ferme. Prenez soin d'éteindre le feu avec de l'eau après usage. Malgré tout, on conseille de cuire les aliments sur un réchaud plutôt que directement sur le feu.



SEGMENT 6

NOM : MONCOUCHE

LONGUEUR : 4,1 KM

DURÉE : ENVIRON ½ JOURNÉE

DIFFICULTÉ : AUCUNE

AIRES DE REPOS :

✓(C16) AUX HÉRONS (LAC MONCOUCHE, 3 TENTES)

✓(C15) THÉ DES BOIS (LAC MONCOUCHE, 3 TENTES)

ACCÈS :

✓MISE À L'EAU (M5) SUR LE LAC MONCOUCHE
DISTANCE ROUTIÈRE : ENVIRON 46 KM DE L'ACCUEIL DE LA ZEC

COMMENT S'Y RENDRE :

PRENEZ LA ROUTE L-200 JUSQU'AU KILOMÈTRE 31—TOURNEZ À GAUCHE—ROULEZ ENVIRON 9 KM AVANT L'EMBRANCHEMENT DU LAC DOUMIC—TOURNEZ À DROITE ET ROULEZ ENVIRON 6 KM AVANT D'ATTEINDRE LA MISE À L'EAU DU LAC MONCOUCHE (PRENEZ LA DIRECTION DES LACS DE LA FEMELLE ET DIAMANT)

AUTRE MISE À L'EAU DISPONIBLE :

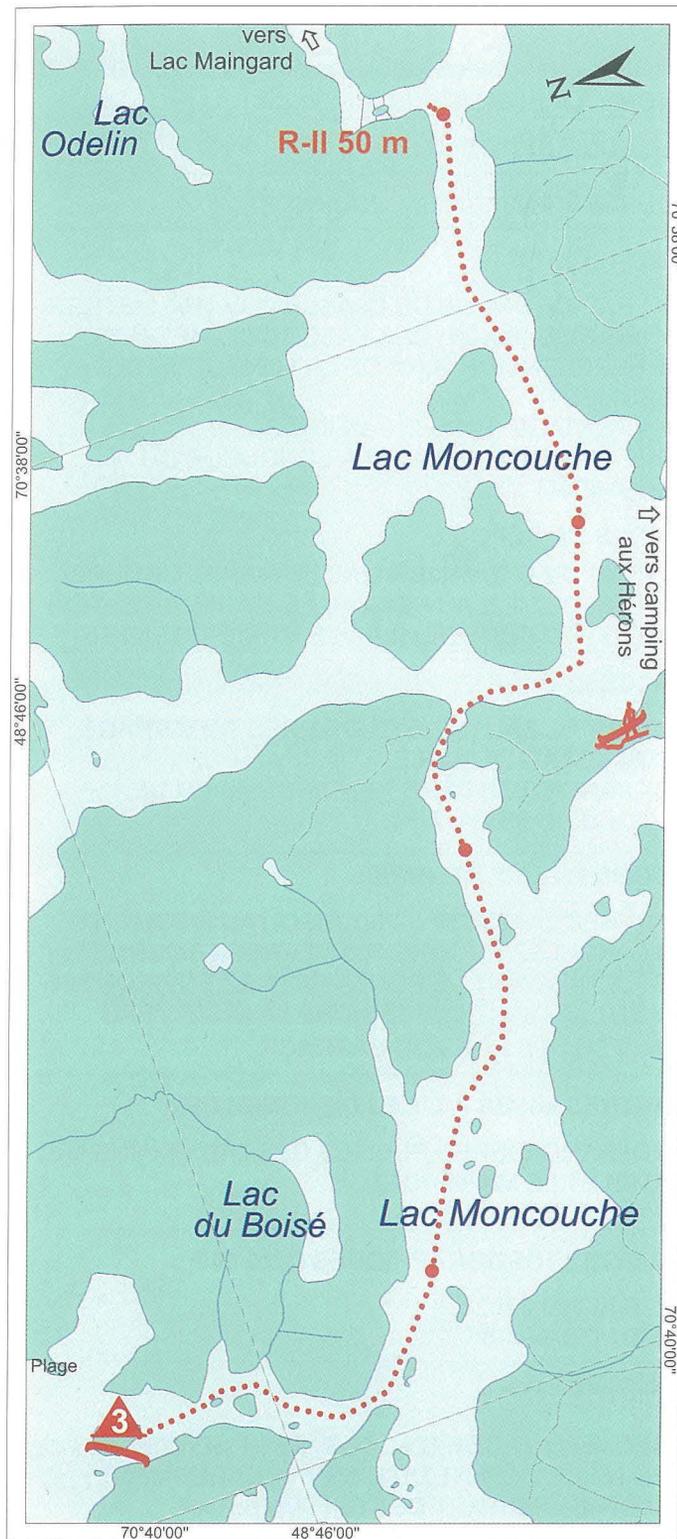
✓DÉBARCADÈRE DU LAC CLAIR (D5)

CARTE TOPOGRAPHIQUE (1/20 000) :

22D15-200-0102

REMARQUES :

LE RAPIDE (RA-21) EST LE POINT QUI RELIE LES SEGMENTS 6, 7 ET 8. LE SEGMENT 6 N'EST NI LE POINT DE DÉPART NI L'ARRIVÉE D'AUCUN CIRCUIT. LE LAC MONCOUCHE EST CARACTÉRISÉ PAR SES NOMBREUSES ÎLES. IL EST PRUDENT D'APPORTER UNE BOUSSELE OU UN RÉCEPTEUR GPS LORS DES DÉPLACEMENTS SUR CE LAC.



SEGMENT 7

NOM : MAINGARD

LONGUEUR : 6,6 KM

DURÉE : ENVIRON ½ JOURNÉE

DIFFICULTÉS :

✓1 RAPIDE (RA-12) DE CLASSE III-IV (150 MÈTRES)

✓1 RAPIDE (RA-21) DE CLASSE II (50 MÈTRES)
(REPRÉSENTENT 3,0% DE LA LONGUEUR DU
SEGMENT)

✓1 PORTAGE (P-11) 210 MÈTRES
(REPRÉSENTE 3,2% DE LA LONGUEUR DU
SEGMENT)

AIRES DE REPOS :

✓(C32) DU CHEVALIER (LAC LE MARIÉ, GROUPE)

✓(C18) DE L'ÎLE AU PIN (LAC LE MARIÉ, 4 TENTES)

✓(C17) DU BOULEAU (LAC LE MARIÉ, 2 TENTES)

ACCÈS :

✓MISE À L'EAU (M7) SITUÉE PRÈS DUBARRAGE
SUR LE LAC LE MARIÉ
DISTANCE ROUTIÈRE : ENVIRON 40 KM DE
L'ACCUEIL DE LA ZEC

COMMENT S'Y RENDRE :

PRENEZ LA ROUTE L-200 JUSQU'AU KILOMÈTRE
39—ROULEZ ENCORE 700 MÈTRES—TOURNEZ À
GAUCHE AVANT LE PONT—ROULEZ ENVIRON 500
MÈTRES AVANT D'ATTEINDRE LA MISE L'EAU
(M7) SITUÉE PRÈS DU BARRAGE.

AUTRES MISES À L'EAU DISPONIBLES :

✓DÉBARCADÈRES PUBLICS DES LACS MAINGARD
(D13) ET LE MARIÉ (D12)

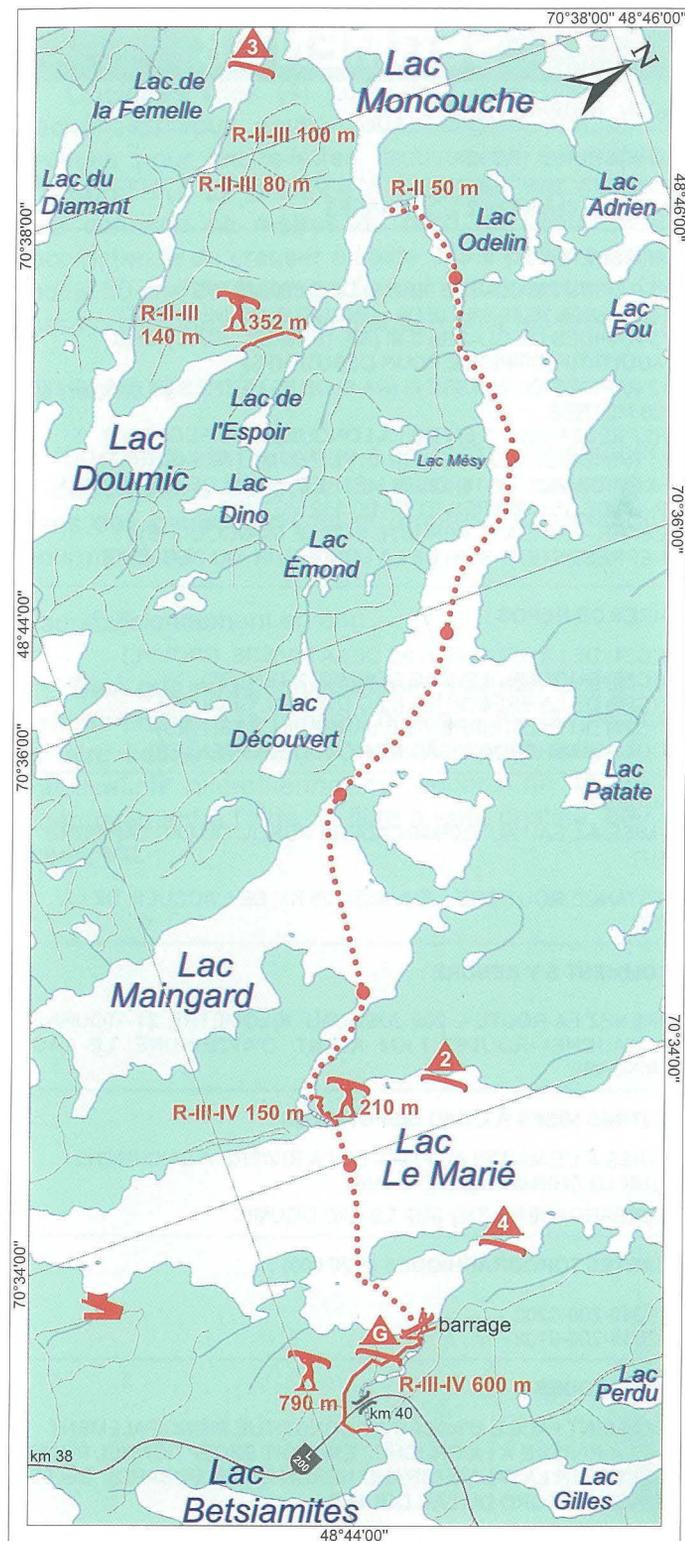
CARTES TOPOGRAPHIQUES (1/20 000) :

22D10-200-0202

22D15-200-0102

REMARQUES :

SEGMENT FACILE D'ACCÈS. PEUT SERVIR DE
POINT DE DÉPART OU D'ARRIVÉE. SEGMENT
LIANT LA PLUPART DES CIRCUITS.



SEGMENT 8

NOM : RIVIÈRE À LA CRUCHE

LONGUEUR : 17,3 KM

DURÉE : ENVIRON 2 ½ JOURNÉES

DIFFICULTÉS :

✓1 RAPIDE DE CLASSE I (RA-9) DE 1 800 MÈTRES
(REPRÉSENTE 10,4% DE LA LONGUEUR DU SEGMENT)
✓3 RAPIDES DE CLASSE II-III (RA-18-19-20). PARCOURS
FACULTATIF (DIFFICILE POUR DÉBUTANTS)
✓2 RAPIDES DE CLASSE III (RA-8) DE 55 MÈTRES ET (RA-10) DE
250 MÈTRES
(REPRÉSENTENT 3,6% DE LA LONGUEUR DU SEGMENT)
✓1 RAPIDE DE CLASSE IV (RA-7) DE 50 MÈTRES (CHUTE)
✓4 PORTAGES : (P-15) DE 94 MÈTRES ; (P-16) DE 122 MÈTRES ;
(P-17) DE 353 MÈTRES ET (P-18) 352 MÈTRES
(ESKER—VERSANT ABRUBTE SUR LE MONCOUCHE)
(REPRÉSENTENT 5,3% DE LA LONGUEUR DU SEGMENT)

AIRES DE REPOS :

✓(C24) DE LA CRUCHE (LAC DE LA RIVIÈRE, GROUPE)
✓(C25) DU TOMBOLO (LAC DOUMIC, 2 TENTES)
✓(C26) DE LA PRESQU'ÎLE (LAC DOUMIC, GROUPE)
✓(C27) DU BALBUSARD (LAC LANGEVIN, 3 TENTES)
✓(C16) AUX HÉRONS (LAC MONCOUCHE, 3 TENTES)

ACCÈS :

✓MISE À L'EAU AU DÉBARCADÈRE PUBLIC DU LAC LAPIERRE
(D7)

DISTANCE ROUTIÈRE : ENVIRON 28 KM DE L'ACCUEIL DE LA
ZEC

COMMENT S'Y RENDRE :

PRENEZ LA ROUTE L-200 JUSQU'AU KILOMÈTRE 21—TOURNEZ
À GAUCHE—ROULEZ 7 KM AVANT D'ATTEINDRE LE LAC
LAPIERRE

AUTRES MISES À L'EAU DISPONIBLES :

✓MISE À L'EAU (M6) AU PONT DE LA RIVIÈRE À LA CRUCHE
(SUR LE CHEMIN DU LAC CLAIR)
✓DÉBARCADÈRE (D6) SUR LE LAC DOUMIC

CARTES TOPOGRAPHIQUES (1/20 000) :

22D10-200-0202
22D15-200-0102

REMARQUES :

SEGMENT FACILE D'ACCÈS ET CONSTITUÉ PRINCIPALEMENT
DE LA RIVIÈRE À LA CRUCHE. ENDROIT EXCEPTIONNEL POUR
OBSERVER LA FAUNE (GRAND HÉRON ET BALBUSARD). BELLE
PLAGE AU NORD DU LAC DOUMIC.

Les toilettes

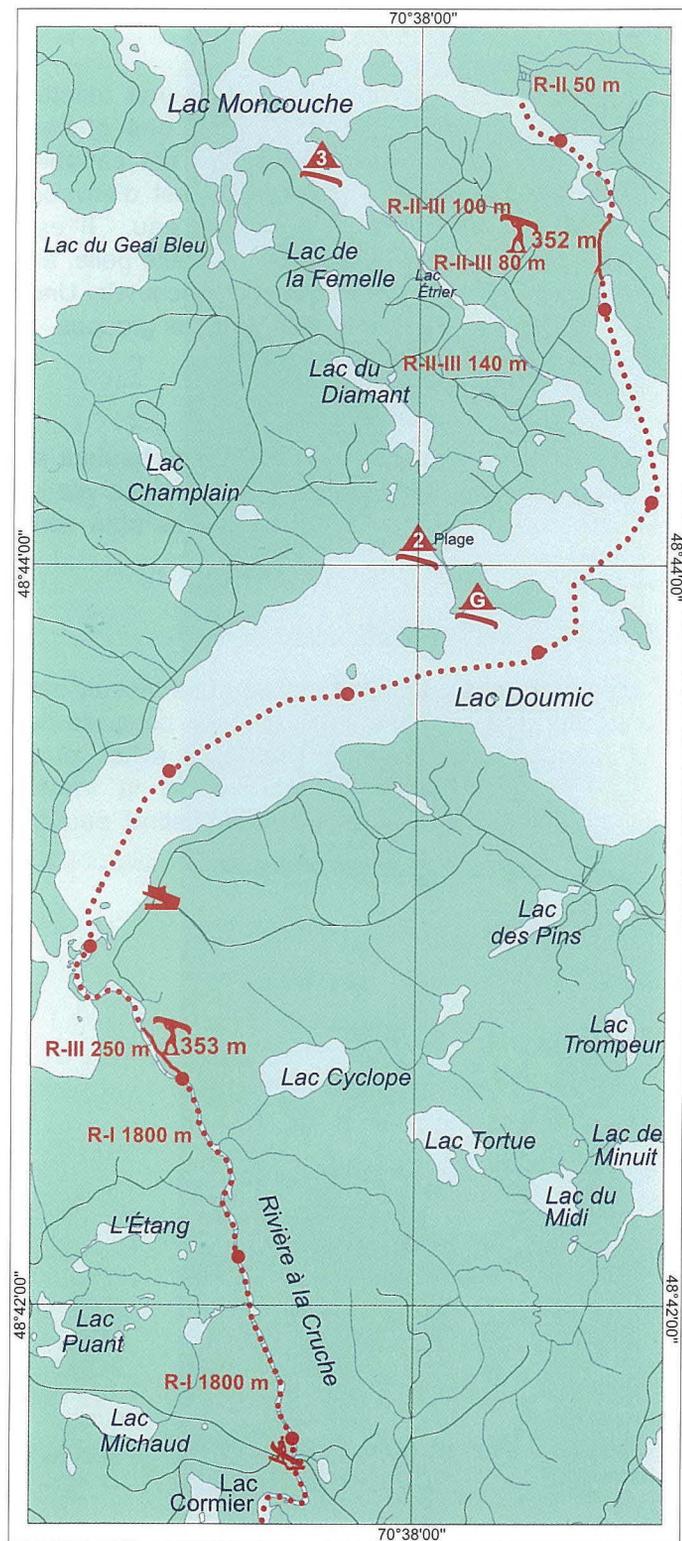
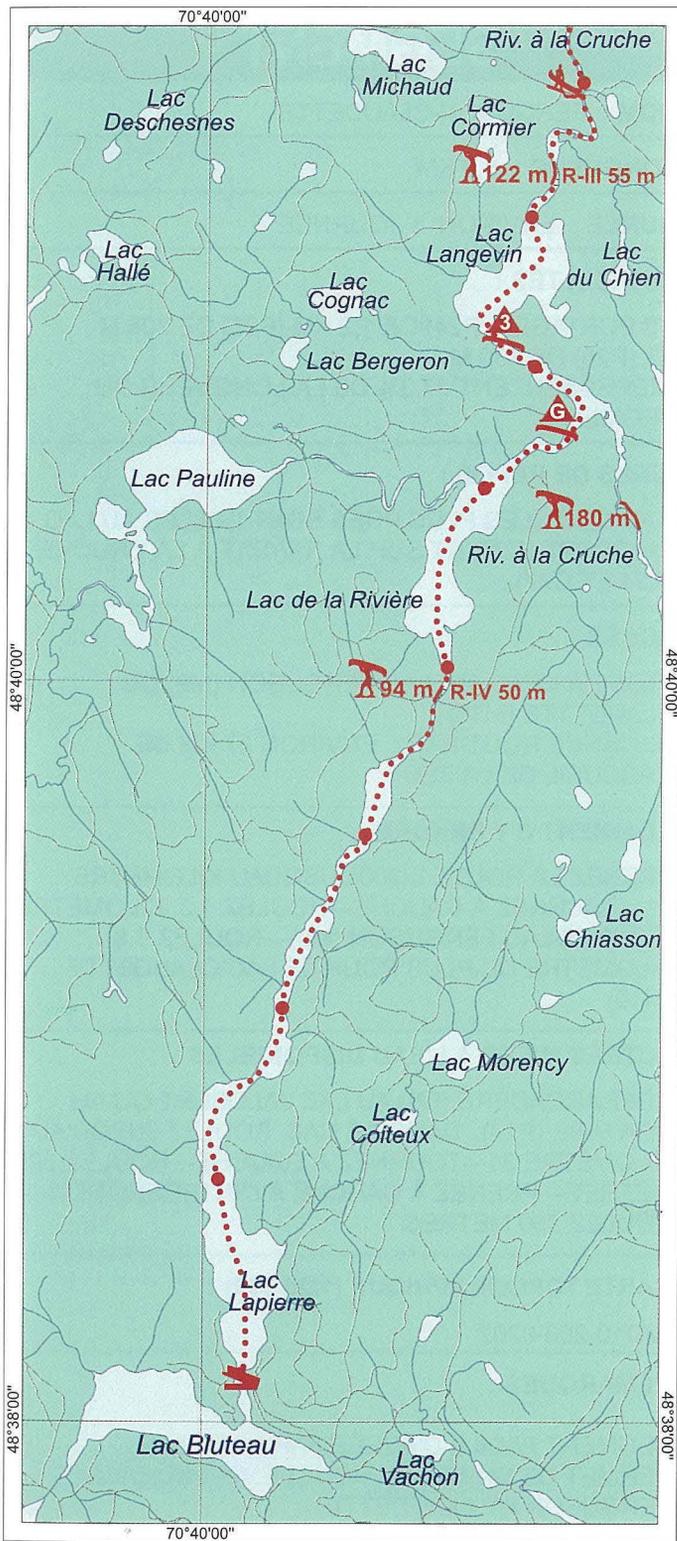
Quelques sites (4) possèdent déjà une toilette sèche. Si vous devez vous éloigner des places prévues pour les toilettes, trouvez un sol capable d'absorption. La distance à respecter est d'environ une centaine de mètres du bord de l'eau. Il est recommandé de creuser à l'aide d'une petite pelle, au moins 30 cm, de mélanger le tout et de recouvrir. Une fosse commune est recommandée pour les groupes.

La nourriture

Suspendez la nourriture à six mètres de hauteur et à deux mètres du tronc de l'arbre ou conservez-la dans des barils étanches et propres. Les ours sont gourmands !

L'approvisionnement en eau

Bien que nous considérons l'eau des lacs et des rivières propre à la consommation, il est conseillé de la faire bouillir environ 10 minutes pour éviter toute intoxication microbienne ou encore de la traiter adéquatement à l'aide de filtre à eau, pristine, eau de Javel, etc.



SEGMENT 9

NOM : FERGUSON-CLAUDETTE

LONGUEUR : 5,6 KM

DURÉE : ENVIRON ½ JOURNÉE

DIFFICULTÉS :

✓3 PORTAGES (P24) DE 1,2 KM (P25) DE 706 M ET (P26) DE 180 M (REPRÉSENTENT 37,3% DE LA LONGUEUR DU SEGMENT)

AIRES DE REPOS :

✓AUCUNE (LES PLUS PRÈS SONT CELLES AU LAC JALOBERT (C20) ET SUR LA RIVIÈRE À LA CRUCHE (C24 ET C27))

ACCÈS :

✓MISE À L'EAU AU LAC FERGUSON (M9) OU CLAUDETTE (M10)
DISTANCE ROUTIÈRE : ENVIRON 27 KM DE L'ACCUEIL DE LA ZEC

COMMENT S'Y RENDRE :

PRENEZ LA ROUTE L-200 JUSQU'AU KILOMÈTRE 31—TOURNEZ À GAUCHE—ROULEZ 1,3 KILOMÈTRE POUR LE LAC FERGUSON (M9)—ROULEZ 1,8 KILOMÈTRE DE PLUS POUR LE LAC CLAUDETTE (M10)

AUTRES MISES À L'EAU DISPONIBLES :

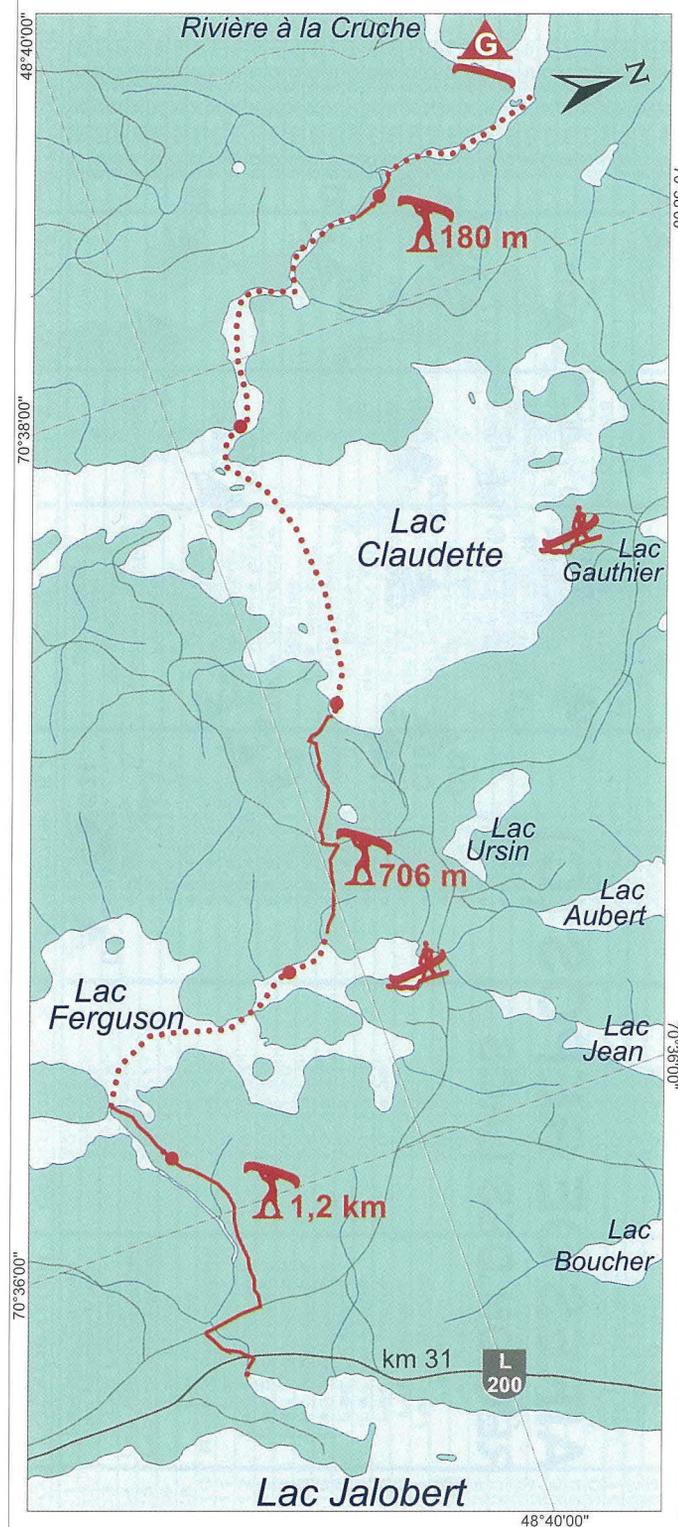
✓DÉBARCADÈRE (D8) AU LAC JALOBERT OU AU PORTAGE (P24). DANS CE CAS, ROULEZ JUSQU'AU KILOMÈTRE 31—TOURNEZ À GAUCHE—ROULEZ 300 MÈTRES—PRENEZ À GAUCHE À L'INTERSECTION—ROULEZ 350 MÈTRES

CARTE TOPOGRAPHIQUE (1/20 000) :

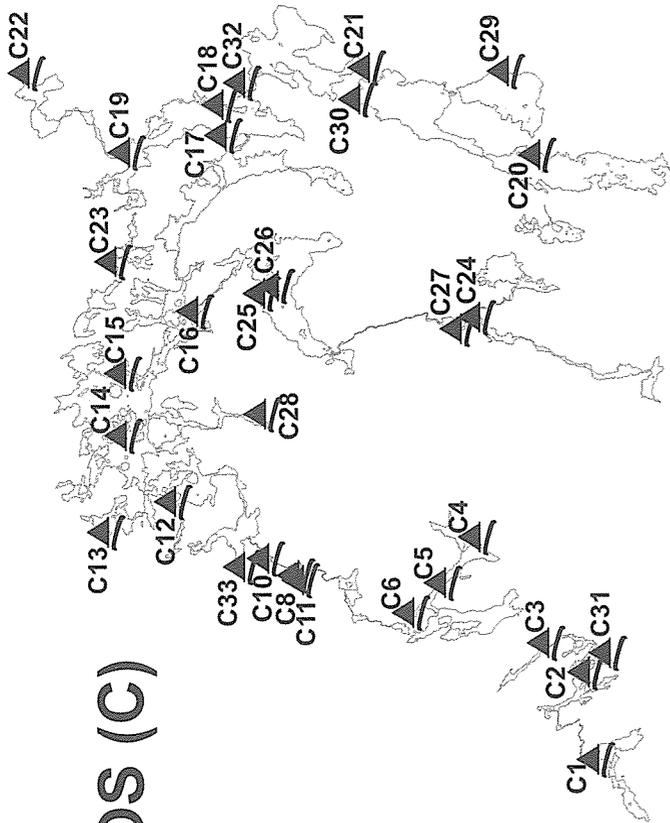
22D10-200-0202

REMARQUES :

SEGMENT FACILE D'ACCÈS PAR LA ROUTE. PERMET DE FAIRE UNE BOUCLE VIA LES LACS FERGUSON ET CLAUDETTE.



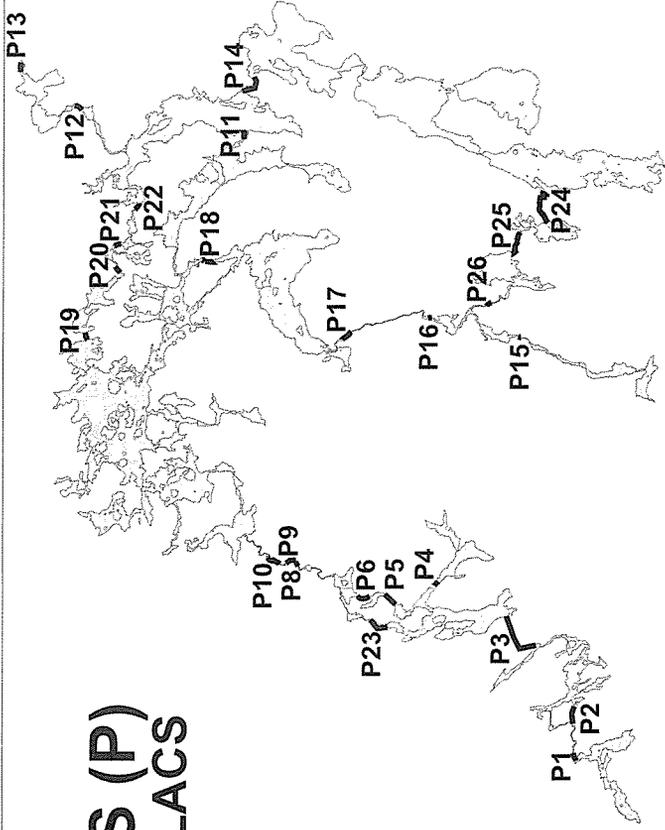
AIRES DE REPOS (C) RÉGION DES LACS



AIRES DE REPOS

NO	LOCALISATION	COORDONNÉE X	COORDONNÉE Y	NOM	TENTES	TOILETTE	DIMENSIONS
C1	Lac aux Canots	70°49'04"	48°38'51"	au Huard	3		50 m X 50 m
C2	Lac Martin-Valin	70°46'58"	48°39'00"	de l'Iris	4		50 m X 50 m
C3	Lac Leblanc	70°46'18"	48°39'38"	de l'Harfand	3		50 m X 50 m
C4	Lac Adrien-Gagnon	70°43'52"	48°40'40"	Panoramique	groupe		75 m X 75 m
C5	Lac Adrien-Gagnon	70°44'51"	48°41'13"	Luciole	2		50 m X 50 m
C6	Lac Morin	70°45'34"	48°41'44"	de l'Esker	3		50 m X 50 m
C8	Lac Pointu	70°44'35"	48°43'22"	du Geai gris	2		50 m X 50 m
C10	Rivière Nempêche	70°44'16"	48°43'58"	des Sables	groupe		50 m X 50 m
C11	Lac Pointu	70°44'37"	48°43'22"	de la Perdrix	groupe		75 m X 75 m
C12	Lac Moncouche	70°42'53"	48°45'26"	de la Roche plate	4		75 m X 75 m
C13	Lac Moncouche	70°43'37"	48°46'27"	de la Boursaque	3		50 m X 50 m
C14	Lac Moncouche	70°41'20"	48°46'11"	des îles	2		50 m X 50 m
C15	Lac Moncouche	70°39'50"	48°46'11"	Thé des bois	3		50 m X 50 m
C16	Lac Moncouche	70°38'22"	48°45'04"	aux Hérons	3		50 m X 50 m
C17	Lac Le Marié	70°34'11"	48°44'38"	du Bouleau	2		50 m X 50 m
C18	Lac Le Marié	70°33'28"	48°44'41"	de l'île au Pin	4		50 m X 50 m
C19	Lac Le Marié	70°34'36"	48°46'08"	du Soleil couchant	groupe	oui	75 m X 75 m
C20	Lac Jalobert	70°34'42"	48°39'45"	de l'Ecurueil	2		50 m X 50 m
C21	Lac Le Breton	70°32'37"	48°42'24"	aux Canetons	4	oui	50 m X 50 m
C22	Lac Marc	70°37'11"	48°46'21"	de la Cascade	1		50 m X 50 m
C23	Lac Adrien	70°32'46"	48°47'49"	de l'Original	5		50 m X 50 m
C24	Lac de la Rivière	70°38'34"	48°40'42"	de la Cruche	groupe		50 m X 50 m
C25	Lac Doumic	70°37'58"	48°44'03"	du Tombole	2		75 m X 75 m
C26	Lac Doumic	70°37'46"	48°43'53"	de la Presqu'île	groupe		50 m X 50 m
C27	Lac Langevin	70°38'49"	48°40'59"	du Balbusard	3		75 m X 75 m
C28	Lac Clair	70°40'49"	48°44'02"	de la Voie lactée	groupe		75 m X 75 m
C29	Lac Gosselin	70°32'41"	48°40'15"	du Lagon	2		50 m X 50 m
C30	Lac Le Breton	70°33'21"	48°42'34"	de la Plage	groupe		50 m X 50 m
C31	Lac Martin-Valin	70°46'43"	48°38'47"	Le Martin-pêcheur	groupe		75 m X 75 m
C32	Lac Le Marié	70°33'12"	48°44'19"	du Chevalier	groupe		75 m X 75 m
C33	Lac Dugal	70°44'28"	48°44'21"	de la Buse	groupe		75 m X 75 m

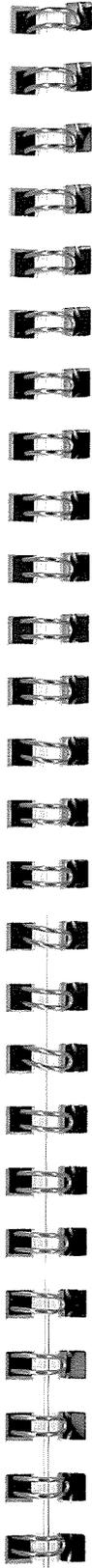
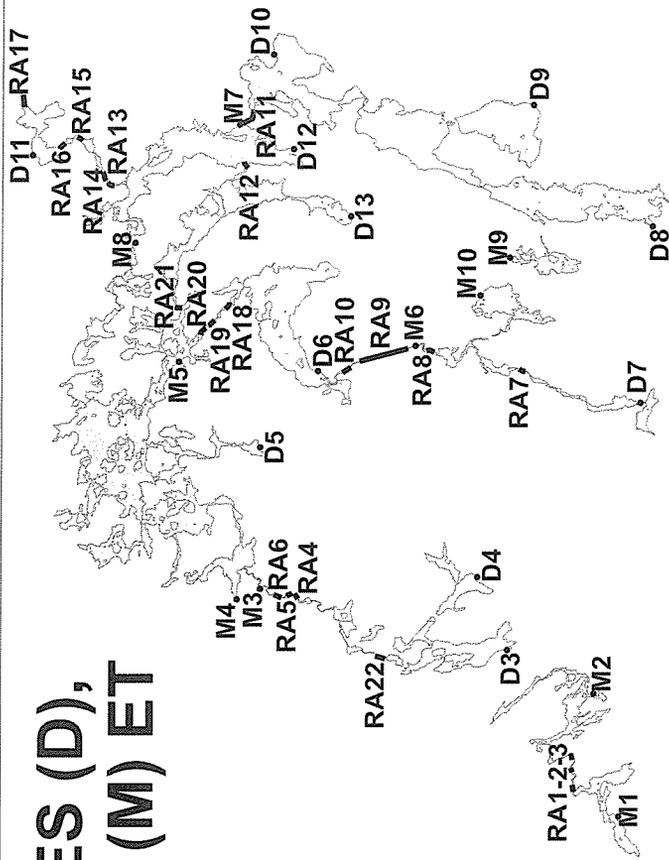
PORTAGES (P) RÉGION DES LACS



PORTAGES

NO	LOCALISATION	EXTREMITE A		EXTREMITE B		LONGUEUR (MÈTRES)
		COORD. X	COORD. Y	COORD. X	COORD. Y	
P1	Entre le lac aux Canots et le lac Martin-Valin	70°49'01"	48°39'03"	70°48'57"	48°39'05"	111,4
P2	Entre le lac aux Canots et le lac Martin-Valin	70°48'15"	48°39'04"	70°47'47"	48°39'05"	668,5
P3	Entre le lac Leblanc et le lac Morin	70°46'19"	48°39'41"	70°45'40"	48°40'08"	1723
P4	Entre le lac Morin et le lac Adrien-Gagnon	70°44'54"	48°41'16"	70°44'51"	48°41'13"	103,5
P5	Entre le lac Morin et le petit lac Nempêche	70°45'24"	48°41'54"	70°45'08"	48°42'03"	506
P6	Entre le petit lac Nempêche et le grand lac Nempêche	70°45'12"	48°42'17"	70°45'12"	48°42'30"	393,8
P8	Entre le lac Pointu et lac Dugal	70°44'26"	48°43'26"	70°44'21"	48°43'27"	112
P9	Entre le lac Pointu et lac Dugal	70°44'21"	48°43'28"	70°44'24"	48°43'35"	244
P10	Entre le lac Pointu et lac Dugal	70°44'24"	48°43'43"	70°44'17"	48°43'54"	390,7
P11	Entre le lac Maingard et lac Le Marié	70°34'17"	48°44'17"	70°34'09"	48°44'19"	210
P12	Entre le lac des Trois Chutes et lac Marc	70°33'38"	48°46'52"	70°33'35"	48°46'54"	110,3
P13	Entre le lac Marc et la rivière aux Sables	70°32'46"	48°47'49"	70°32'35"	48°47'48"	229,2
P14	Entre le lac Betsiamites et lac Le Marié	70°32'55"	48°44'08"	70°33'13"	48°44'19"	790,3
P15	Entre le lac Lapierre et lac de la Rivière	70°39'04"	48°39'56"	70°39'02"	48°39'59"	94
P16	Au nord du lac Langevin	70°38'36"	48°41'20"	70°38'36"	48°41'24"	121,6
P17	Au sud du lac Doumic	70°38'55"	48°42'35"	70°39'06"	48°42'44"	353,4
P18	Entre le lac Doumic et lac Moncouche	70°37'15"	48°44'46"	70°37'13"	48°44'56"	351,6
P19	Entre le lac Moncouche et lac de la Belle	70°39'06"	48°46'45"	70°38'57"	48°46'46"	193,8
P20	Entre le lac de la Belle et lac Adrien	70°37'31"	48°46'14"	70°37'25"	48°46'18"	161,2
P21	Entre le lac Adrien et lac du Glouton	70°36'53"	48°46'18"	70°36'51"	48°46'16"	93,3
P22	Entre le lac Maurice et lac Le Marié	70°36'01"	48°45'59"	70°35'53"	48°45'55"	180,6
P23	Entre le lac Bourbon et le lac de la Décharge	70°45'53"	48°42'03"	70°45'46"	48°42'15"	564,2
P24	Entre le lac Jalobert et lac Ferguson	70°35'37"	48°39'36"	70°36'20"	48°39'32"	1213
P25	Entre le lac Ferguson et lac Claudette	70°36'34"	48°39'58"	70°37'03"	48°40'05"	705,6
P26	Entre le lac Claudette et la rivière à la Cruche	70°38'14"	48°40'24"	70°38'19"	48°40'28"	179,6

DÉBARCADÈRES (D), MISES À L'EAU (M) ET RAPIDES (RA) RÉGION DES LACS



RAPIDES

NO	LOCALISATION	EXTRÉMITÉ A COORD. X	EXTRÉMITÉ A COORD. Y	EXTRÉMITÉ B COORD. X	EXTRÉMITÉ B COORD. Y	CLASSE	MANCEUVRE	LONGUEUR (MÈTRES)
RA1	entre le lac aux Canots et le lac Martin-Valin	70°49'01"	48°39'04"	70°48'59"	48°39'05"	R4		60
RA2	entre le lac aux Canots et le lac Martin-Valin	70°48'35"	48°39'05"	70°48'34"	48°39'06"	R1		20
RA3	entre le lac aux Canots et le lac Martin-Valin	70°48'13"	48°39'06"	70°48'08"	48°39'06"	R2-3	Cordelle	70
RA4	entre le lac Pointu et le lac Dugal	70°44'26"	48°43'26"	70°44'22"	48°43'27"	R3	Cordelle	350
RA5	entre le lac Pointu et le lac Dugal	70°44'21"	48°43'28"	70°44'24"	48°43'34"	R3		100
RA6	entre le lac Pointu et le lac Dugal	70°44'25"	48°43'43"	70°44'18"	48°43'54"	R2	Cordelle	325
RA7	entre le lac Lapierre et le lac de la Rivière	70°39'03"	48°39'56"	70°39'02"	48°39'58"	R4 (chute)	Chute	50
RA8	entre le lac Langévin et le lac Doumic	70°38'33"	48°41'21"	70°38'35"	48°41'24"	R3		55
RA9	entre le lac Langévin et le lac Doumic	70°38'23"	48°41'35"	70°38'43"	48°42'36"	R1		55
RA10	entre le lac Langévin et le lac Doumic	70°38'59"	48°42'36"	70°39'01"	48°42'44"	R3		230
RA11	entre le lac Betsiamites et le lac Le Marié	70°32'56"	48°44'08"	70°33'11"	48°44'20"	R3-4		600
RA12	entre le lac Le Marié et le lac Le Marié	70°34'08"	48°44'18"	70°34'15"	48°44'15"	R3-4		150
RA13	entre le lac Le Marié et le lac des Trois Chutes	70°34'42"	48°46'22"	70°34'37"	48°46'26"	R1	1/3 à gauche	20
RA14	entre le lac Le Marié et le lac des Trois Chutes	70°34'34"	48°46'28"	70°34'26"	48°46'30"	R1	Collet à gauche	20
RA15	entre le lac des Trois Chutes et le lac Marc	70°33'36"	48°46'51"	70°33'35"	48°46'53"	R2-3	Veine (par la gauche)	60
RA16	entre le lac des Trois Chutes et le lac Marc	70°33'44"	48°47'08"	70°33'48"	48°47'11"	R1		60
RA17	entre le lac Marc et la rivière aux Sables	70°32'44"	48°47'47"	70°32'30"	48°47'47"	R6(chute)	Infranchissable	140
RA18	entre le lac Moncouche et le lac Doumic	70°37'30"	48°44'31"	70°37'35"	48°44'34"	R2-3		350
RA19	entre le lac Moncouche et le lac Doumic	70°37'59"	48°44'48"	70°38'00"	48°44'49"	R2-3		80
RA20	entre le lac Moncouche et le lac Doumic	70°38'05"	48°44'54"	70°38'12"	48°44'59"	R2-3		100
RA21	entre le lac Moncouche et le lac Maingard	70°37'38"	48°45'18"	70°37'35"	48°45'22"	R2	déplacement latéral (gauche)	50
RA22	entre le lac Bourbon et le lac de la Décharge	70°45'52"	48°42'03"	70°45'43"	48°42'15"	R3		230

MISES À L'EAU

DÉBARCADÈRES

NO	LOCALISATION	COORDONNÉE X	COORDONNÉE Y	STATIONNEMENT	NO	LOCALISATION	COORDONNÉE X	COORDONNÉE Y	STATIONNEMENT
D3	Lac Morin	70°45'40"	48°40'08"	oui	M1	Lac aux Canots	70°49'54"	48°38'14"	oui
D4	Lac Adrien-Gagnon	70°43'52"	48°40'40"	oui	M2	Lac Martin-Valin	70°46'43"	48°38'47"	oui
D5	Lac Clair	70°40'48"	48°41'02"	oui	M3	Rivière Nempêche	70°44'14"	48°43'59"	oui
D6	Lac Doumic	70°39'06"	48°43'06"	oui	M4	Lac Dugal	70°44'27"	48°44'21"	oui
D7	Lac Lapierre	70°39'50"	48°38'08"	oui	M5	Lac Moncouche	70°38'51"	48°45'17"	oui
D8	Lac Jalbert	70°35'38"	48°37'55"	oui	M6	Rivière à la Cuche	70°38'28"	48°41'36"	oui
D9	Lac Gosselin	70°32'46"	48°37'48"	oui	M7	Lac Le Marié	70°33'13"	48°44'19"	oui
D10	Lac Betsiamites	70°31'12"	48°43'48"	oui	M8	Lac Moncouche	70°36'00"	48°45'00"	oui
D11	Lac Marc	70°33'58"	48°47'40"	oui	M9	Lac Ferjusin	70°36'26"	48°40'06"	oui
D12	Lac Le Marié	70°33'48"	48°43'33"	oui	M10	Lac Claudette	70°37'20"	48°40'35"	oui
D13	Lac Maingard	70°35'24"	48°42'39"	oui					

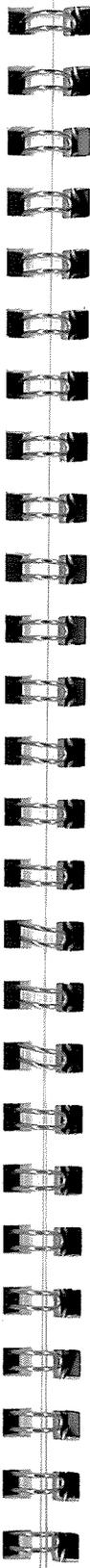
Les règles de sécurité sur l'eau

Pour ce qui est de la sécurité sur l'eau, les règles habituelles telles que le port du gilet de flottaison s'appliquent. Nous recommandons de transporter deux avirons supplémentaires, de vous munir d'une écope et d'attacher une corde (15 m) à chaque extrémité du canot. L'une d'elles peut servir à attacher tout le matériel qui s'y trouve. La corde inutilisée doit être enroulée et tenue à l'aide d'un élastique sur le pontet, cela, pour ne pas nuire dans le canot ou en cas de renversement. Une trousse de premiers soins ainsi qu'une trousse de réparation et un sifflet devraient faire partie du voyage. Une toile abri permettra plus de confort.

Quelques notions de météorologie sont essentielles. Généralement, le vent souffle du nord-ouest. En ce qui concerne sa vitesse, elle varie selon le temps qu'il fait. Il est important de savoir le lire. Le vent peut surgir en bourrasque (orage). On devrait s'inquiéter quand la hauteur des vagues dépasse 60 cm (apparition de moutons blancs). L'utilisation de la boussole ou du GPS est recommandée sur les grands plans d'eau.

Le code de déontologie

On recommande d'être courtois et respectueux envers tous les utilisateurs du territoire; de ne pas nourrir les animaux; de ne pas mutiler les arbres en enlevant l'écorce des bouleaux, en coupant les branches de sapins ou en y enfonçant des clous, etc.; de respecter le nombre d'emplacements de tente indiqué pour chacun des sites; de ne jamais vous laver, vous brosser les dents ou laver votre vaisselle directement dans l'eau (utilisez de préférence des produits biodégradables lorsque vous effectuez ces tâches).



La légende des difficultés (les rapides)

Classe I : Négociation facile: courant faible, rarement supérieur à 2 m/s, vagues inférieures à 15 cm. Le meilleur passage est large et évident. Les obstacles s'évitent facilement. Une maîtrise de l'embarcation en eau calme est nécessaire.

Classe II: Négociation mouvementée: la vitesse du courant peut atteindre 3 m/s et les vagues (jusqu'à 80 cm) sont régulières. Les passages sont francs, faciles à discerner, mais nécessitent quelques manœuvres. Les contre-courants sont fréquents et faciles à accrocher, petits seuils (60 cm). Des connaissances de base (manœuvres, gîtes, sécurité) en eau vive sont requises. S'il y a renversement du canot, il y a risque de bris ou de perte de matériel pour les débutants. La récupération est facile.

Classe III: Négociation difficile : la vitesse du courant peut atteindre 4 m/s et est difficile à neutraliser en bac arrière. Les vagues irrégulières sont hautes (1-1,5 m). Le meilleur passage n'est pas toujours visible de la rive. Les manœuvres doivent être précises. Les contre-courants peuvent être courts, mais il y a des points d'arrêt possibles avant les passages délicats. On rencontre des seuils de 1 mètre, des drossages, des trous et des rouleaux. Une maîtrise avancée de la technique est nécessaire. La reconnaissance est généralement nécessaire pour les canots ouverts et la flottaison ajoutée est recommandée. La récupération n'est pas trop difficile pour une équipe expérimentée. Ces rapides peuvent être dangereux pour les pagayeurs et le matériel s'ils sont longs.

Classe IV: Négociation très difficile: courant très rapide (jusqu'à 6 m/s), vagues hautes (2 m et plus). Rapides avec passages étroits et nombreux obstacles dangereux exigeant des manœuvres très précises et une expérience de l'eau vive. Parcours souvent unique et difficile à identifier. Une reconnaissance à partir de la rive est nécessaire lors d'une première descente. Les points d'arrêt sont rares et difficiles à accrocher. Les contre-courants sont courts et instables. Rouleaux, seuils (2 m), rappels, drossages, trous dessalatoires (danger de chavirer) sont présents. Récupération difficile ; flottaison ajoutée indispensable pour les canots ouverts. Fortes vagues.

Classe V : Négociation extrêmement difficile : rapides réservés aux experts après reconnaissance à partir de la rive. Assistance de la rive recommandée. Courants très puissants, marmites, violents ressacs, vagues très hautes et irrégulières, contre-courants très turbulents qu'il faut généralement éviter, trous énormes, violents dressages, puissants rouleaux, gros seuils (2 m et plus), vagues explosives, pas de planiol. Les passages sont complexes à négocier et exigent des manœuvres puissantes et très précises. Les obstacles sont souvent impossibles à éviter. La visibilité est limitée (virages, hautes vagues) et les points de repères sont difficiles à mémoriser. Récupération très difficile, très dangereux si le rapide est long.

Classe VI: Généralement infranchissable pour tout type d'embarcation en raison de la pente, de l'encombrement et du volume. Une fausse manœuvre peut entraîner un risque pour la vie. À la limite des possibilités de la technique et de l'équipement actuel.

Les définitions utiles

Cascade: succession de chutes d'eau.

Contre-courant: courant de sens inverse, généralement parallèle au courant principal qui se forme en aval d'un obstacle. Le contre-courant désigne aussi la zone d'eau morte qui est séparée du courant principal par une ligne tourbillonnaire. Plus le courant est fort, plus cette frontière est turbulente.

Cordelle: opération par laquelle on conduit le canot sur l'eau à l'aide de cordes tirées de la rive.

Courant: mouvement de l'eau.

Eau calme: eau sans rapide, sans eau vive.

Eau vive: eau agitée de classe inférieure à un rapide (il n'y a pas de rochers et les vagues sont petites (env. 20 cm) et régulières).

Drossage: virement brusque de la rivière (± 90 degrés).

Marmites: mouvement de l'eau tourbillonnant, s'enfonçant dans la masse liquide. Se trouve sur les rivières à grand volume.

Planiole: tronçons de rivière calme où l'eau est généralement profonde. Il suit ou précède un rapide.

Rappel: mouvement de ressac qui se produit à la suite d'une brusque dénivellation, lorsque l'écoulement se fait en veine noyée. Une forte lame d'eau se trouve confrontée à une zone de forte inertie (planiole) et doit percer un passage sous l'eau pour ne refaire surface que plusieurs mètres en aval. Les rapides dont la zone de ressac dépasse 1 mètre de longueur sont dangereux pour la noyade. Cette zone est caractérisée par des bouillonnements qui semblent stationnaires.

Rouleau: vague qui déferle sur sa face amont

Seuil: rapide avec brusque dénivellation.

7- Les renseignements utiles pour les usagers de boussoles et récepteurs GPS

	MTM	UTM	GÉO
Déclinaison magnétique (moyenne)			18°54'0" (ouest)
Variation annuelle (moyenne)			2,7' (est)
Système de référence géodésique mondial	WGS 84		
Longitude d'origine (méridien central)	70°30'	70°30'	
Latitude d'origine (équateur)	0	0	
Coord x d'origine (méridien central)	304 800	500 000	
Coord y d'origine (équateur)	0	0	
Surface de référence géodésique	GRS 80		
Système de référence géodésique	NAD 83	NAD 27	
Projection cartographique	zone 3	zone 19	
Système des coordonnées planes du Québec	fuseau 7		

Mot de la fin

Des remerciements doivent être adressés à toutes les personnes et les organisations qui ont contribué de toutes sortes de manières au succès de ce projet de la mise en valeur d'un territoire exceptionnel pour la pratique du canot-camping.

Si les utilisateurs passent un beau moment au contact de la nature dans un paysage représentatif de la forêt boréale québécoise, l'objectif de ce guide aura été atteint.

Nous vous encourageons à toujours bien planifier chacune de vos sorties de manière à en améliorer la qualité. À ce sujet, nous vous invitons à consulter les sites Internet en rapport avec le plein air (campdebase.com, par exemple) et, plus spécifiquement, les clubs de canot (rabaska.qc.ca, par exemple). Ce dernier est un organisme membre de la Fédération québécoise de canot-kayak (canot-kayak.qc.ca). Vous y trouverez des idées intéressantes pour vos excursions tels les préparatifs (quoi emporter, la nourriture, etc.) et divers conseils.

Note sur les auteurs

Luc Ménard est géographe et technicien en foresterie. Il est étudiant à la maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke.

Majella-J. Gauthier est professeur de géographie à l'Université du Québec à Chicoutimi. Il est l'initiateur du projet. Il s'intéresse particulièrement à l'aménagement du territoire.

ISBN 2-9807461-0-X

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 2002

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Canada, 2002

Publié par l'Association Chasse et pêche Martin-Pêcheur

LÉGENDE

AIRE DE REPOS :

NOMBRE DE TENTES

GROUPE

LONGUEUR DU PORTAGE

CLASSE DU RAPIDE

DÉBARCADÈRE

MISE À L'EAU

LONGUEUR DU TRAJET



R-II-III 70 m



1 km

Informations

Association chasse et pêche Martin-Pêcheur
2496, Dubose
Jonquière (Québec)
G7S 1B4
(418) 548-4799
(418) 674-9170 (en saison)
Internet : www.zecmartinvalin.com